



Centre Régional Africain pour le Développement Endogène et Communautaire

PO.Box: 7199. Yaoundé-Cameroon Tel: 692 87 94 59 / 681 02 14 84 E-mail: info@cradec.org



RAPPORT DE L'ATELIER DU 06 JUIN 2023 PORTANT SUR LA REMISE OFFICIEL DU DOCUMENT DE PROPOSITION ET DE PLAIDOYER POUR UNE MISE EN ŒUVRE CONCRETE DE LA TRANSPARENCE SUR LE BENEFICIAIRE EFFECTIF PAR CRADEC, TAX JUSTICE NETWORK, AFROLEADERSHIP ET ITIE



Par: MEDJIWA KAMGA SIMONI (CRADEC)









Le mardi 06 juin s'est tenue à MERINA Hôtel la remise officielle du document de proposition et de plaidoyer pour une mise en œuvre concrète de la transparence sur le bénéficiaire effectif au Cameroun par le CRADEC, AFROLEADERSHIP et TAX JUSTICE NETWORK.

Objectif : L'objectif de ce plaidoyer qui survient après la promulgation par le ministère des finances d'un guide en la matière, est de promouvoir la transparence, qui est un des éléments nécessaires pour lutter contre les flux financiers illicites liés, au financement du terrorisme, au blanchiment d'argent et à la corruption.

Au cours de cette présentation étaient présent les media, les OSC, des représentants de la DGI, du Secrétariat Permanant de l'ITIE, de la Chambre des comptes de la Cour Suprême, du CAMERCAP-PARC et les membres du consortium des OSC sous le lead du CRADEC.

L'atelier de présentation s'est déroulé comme suit ;

- 1. Mot de bienvenue du représentant du consortium de la société civile (CRADEC)
- 2. Présentation du rapport sur l'état de la Transparence des Bénéficiaires Effectifs au Cameroun (Tax Justice Network/UK)
- 3. Discussion générale sur la nécessité de la mise en œuvre d'un cadre de collaboration Open ownership au Cameroun (AfroLeadership).
- 4. Photo de famille-Interviews et fin de la cérémonie.

I. Mot de bienvenue du représentant du consortium de la société civile (CRADEC)

Tout en souhaitant la bienvenue aux participants, le CRADEC a présenté le contexte et l'objectif de cette activité. Le rapport sur la transparence sur les bénéficiaires effectifs au Cameroun fait suite à la publication pour la région Afrique, du rapport sur l'Indice d'Opacité Financière en mai 2022, au Cameroun. En cohérence avec les efforts du gouvernement, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de l'ITIE d'une part et la mise en œuvre du Programme économique et financier avec le mécanisme de la facilité élargie de crédit du FMI d'autre part, le rapport sur la transparence est une contribution de la société civile camerounaise dans le processus de réforme de la gestion des finances publiques au Cameroun. Par ailleurs le rapport s'appuie sur la disposition de la Loi des Finances 2023 relative à l'obligation de déclaration du bénéficiaire effectif.

II. Présentation du rapport sur l'état de la Transparence des Bénéficiaires Effectifs au Cameroun

La présentation du rapport a été faite par M.IDRISS Linge consultant de TJN durant laquelle il a évoqué plusieurs éléments important à savoir ;

Le contexte et les pertes de recettes fiscale dues à l'opacité financière et fiscale en expliquant que le Cameroun perd chaque année des millions de dollars en recettes fiscales en raison d'abus fiscal des multinationales et surtout évasion fiscale pratiquée par les personnes fortunées qui aura pu être utiliser pour des investissements sociaux et améliorer les conditions de vie de la population camerounaise.

La raison d'être de la transparence sur les bénéficiaires effectifs est considérée comme un outil essentiel pour identifier ces flux financiers illicites et récupérer les recettes fiscales perdues mais aussi un moyen efficace pour lutter contre la corruption, le blanchiment des capitaux(LBC) et le financement du terrorisme(FT).La transparence pourrait également aider à l'atteinte d'une équité fiscale car une identification efficace des

Bénéficiaires Effectif permettra de réduire l'impact de l'impôt sur ceux qui en paient déjà afin qu'ils en paient le juste impôt.

La pratique de la transparence fiscale telle que pensée et développée par TJN, ITIE, afro leadership/open ownership et les OSC membre du consortium a pour objectif de réduire l'opacité fiscale globalement et dans tous les secteurs de l'économie tant pour les entreprises nationales qu'internationales. Pour le moment seulement 24 pays africain sont considérablement engagés dans la poursuite de cette initiative de déclarations des Bénéficiaire Effectif. Il faut également noter que suite à la mise en œuvre de cette initiative le Cameroun a connu quelques avancées louables en termes de cadre de couverture « scope » comparé au Nigeria.

Mr. Linge a évoqué la notion des chaines complexes de propriété et leur contribution au blanchiment d'argent mais également aussi comment les principes ABCD et 5R_s peuvent contribuer à améliorer la transparence à l'échelle global.

Avant de clore son propos, Idriss a présenté les recommandations pour une amélioration de la transparence sur les bénéficiaires effectifs au regard des avancées :

- 1. L'évaluation des risques devrait inclure une analyse exploratoire et l'évaluation sur base de l'indice de secret financier. L'analyse exploratoire et l'évaluation de l'indice de secret financier fourniraient une meilleure compréhension des structures d'entreprise normales et atypiques, ainsi que des risques associés. Cela aiderait les pays à déterminer les structures d'entreprise qui nécessitent une divulgation de la propriété bénéficiaire.
- 2. Exiger la divulgation de l'intégralité de la chaîne de propriété pour traiter les risques de complexité. Les structures de propriété complexes peuvent faciliter la dissimulation de l'identité des bénéficiaires effectifs et la manipulation des informations financières. En exigeant la divulgation de l'intégralité de la chaîne de propriété, il serait plus facile de détecter les risques et de prévenir les abus ;
- 3. Baisser les seuils de déclaration des bénéficiaires effectifs. Les seuils de détention actuels peuvent être contournés, ce qui permet aux bénéficiaires effectifs de rester anonymes. En éliminant ces seuils, on garantit une meilleure transparence.
- 4. Renforcer les mécanismes de vérification et améliorer les rapports d'incohérence. L'alerte des bénéficiaires effectifs permet de prévenir les cas d'usurpation d'identité et d'assurer leur participation active dans le processus de divulgation. Améliorer les rapports d'incohérence permettrait de détecter plus efficacement les cas de fausses déclarations ou de manipulation des informations ;
- 5. Interconnexion ou registre central unique pour tous les types de véhicules juridiques et niveaux de propriété. La centralisation des informations sur tous les types de véhicules juridiques et niveaux de propriété garantirait une cohérence des données et éviterait les informations contradictoires entre différents registres. Cela faciliterait également l'accès aux informations pour les autorités chargées de l'application des lois.
- 6. Accès public, en particulier pour les journalistes et les organisations de la société civile. L'accès public aux informations sur la propriété bénéficiaire permettrait une surveillance accrue et une participation citoyenne à la lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent et d'autres activités illicites. Les journalistes et les organisations de la société civile jouent un rôle crucial dans la divulgation de cas de mauvaise conduite et dans la promotion de la responsabilité des entreprises et d'une plus grande redevabilité au sein des institutions administratives.
- 7. Un régime de sanctions dissuasif. Des sanctions suffisamment dissuasives permettent que les auteurs de fraude ou d'évasion fiscales craignent suffisamment pour ne pas être tentés de commettre l'acte. Cela peut aller à de très lourdes amendes pécuniaires à l'interdiction d'exercer d'activités ou de toute transactions financières

Il a conclu son propos en évoquant les points des questionnements suscités par cette initiative vis-à-vis des actions entreprises par le gouvernement notamment sur le seuil de déclaration, le niveau d'accessibilité, la gestion des chaines complexe de déclaration et le régime de sanctions. Malgré les avancées connues jusqu'ici certaines questions restent ouvertes à savoir : (i) Comment identifier les réelles propriétaires dans le cadre national et international ? (ii) Quelle approche pour les sociétés cotées locales et internationales ? (iii) Comment éliminer les aspects de confidentialité ? et (iv) Comment savoir qu'on a un système qui reste solide ?

Avant toute analyse technique il est important de rappeler que la promotion de la pratique de la transparence ne concerne pas uniquement le gouvernement, elle concerne aussi les civiles car les ressources mobilisées doivent être affectées à l'investissement social pour le bien-être des citoyens. Dans cette optique les OSC et les médias ont un très grand rôle à jouer dans la mise en œuvre efficace de la transparence fiscale ainsi que son succès.

Les OSC et les médias ont la responsabilité d'accompagner le gouvernement pour la réussite de cette initiative et ils peuvent le faire travers trois méthodes : La recherche ; le plaidoyer et le renforcement des capacités

III. <u>Discussion générale sur la nécessité de la mise en œuvre d'un cadre de collaboration Open</u> ownership au Cameroun

La discussion a été conduite par M. NGOUNOU Charlie d'AfroLeadership au cours de laquelle la notion de la chaine complexe de propriété et les mécanismes d'évasion fiscale utilisé par les entreprises ont été abordée de façon plus détaillés. Charlie a souligné que les entreprises utilisent les paradis fiscaux afin de ne pas assumer leur redevabilité fiscale envers les pays ou sont implantées leurs entreprises. Un exemple de ce cas de figure a été illustré par le schéma du « double irlandais, sandwich Hollandais ».

Il a également mentionné qu'il est important de faire une différence claire entre le Bénéficiaire Effectif et le propriétaire légale afin de mettre en place un système de transparence efficace. Malgré les avantages que présente la pratique de transparence un débat contradictoire demeure au centre notamment sur l'accès aux données personnelles des bénéficiaires effectifs. De ce débat, il en ressort un point d'achoppement entre le « open data » liée à la transparence et la protection des données personnelles des bénéficiaires.

Pour aller plus en profondeur dans cette divergence l'Union Européenne en 2018 a dû retirer l'accès au registre des bénéficiaires effectifs car certains acteurs on connut des problèmes d'identités volées mais aussi parce que l'accès au registre n'avait pas de protection anti hacker. En vue de résoudre ce conflit il est préférable de quitter d'une transparence proprement dite pour une transparence administrée qui permet de produire un registre général qui est accessible tout en maintenant la confidentialité des bénéficiaires effectifs et garantir leur sécurité.

En conclusion il a mentionné qu'une réflexion est faite continuellement sur la question de comment mettre en place cette initiative de manière à ce que tout le monde en sort gagnant au vue des différents contextes socio-économiques et démographiques ainsi que les changements qui s'y opèrent.

Au terme de cette présentation les questions posées par les invités se résument ainsi :

• Ne sera-t-il pas mieux de changer de paradigme en abandonnant le capitalisme et le socialisme pour le communisme ?

- Est-ce que cette initiative ne viserait pas aux occidentaux de mieux identifier les acteurs économiques, leurs forces, faiblesses afin de mieux pénétrer l'Afrique vu que l'EU a elle-même retire l'accès à son registre du bénéficiaire effectif ?
- Comment cette initiative pourrait aider à éviter des futures affaires GLENCORE ?
- Quel est la performance de cette initiative a l'échelle nationale ?
- Suite à cette initiative quel est la feuille de route qui permettra au Cameroun de passer l'évaluation qui aura lieu en octobre 2023.

En réponses à ces préoccupations, Charlie a précisé que le choix du système ou de la perspective politique dépend de l'orientation politique du gouvernement en place; et peu importe du système politique les citoyens/entreprises doivent déclarer leurs avoirs car cela est destinée à l'investissement social qui ameliorera non seulement le déroulement des activités entrepreneuriales et le bien-être des citoyens mais aussi peut aider l'Etat a réduire sa dépendance aux fonds extérieurs pour le financement de ses projets.

Concernant le retrait du registre général en 2018 par l'EU ceci été dû au fait que certains acteurs ont connu des problèmes de vol d'identité et le défi qui se pose actuellement est de savoir comment pouvoir résoudre le problème de sécurité. Une réflexion continue est faite sur comment pouvoir passer de la transparence proprement dite pour une transparence administrée qui permet d'avoir un registre général qui protège les données personnelles des bénéficiaires effectifs ? Mais avant d'y arriver il faudrait résoudre le problème de la complexité de la chaine de la propriété. L'existence des paradis fiscaux complique l'identification des propriétaires réels mais cela peut se résoudre à travers la mise en place des lois et l'application des sanctions sévères sur ceux qui pratiquent l'évasion fiscale et la corruption surtout dans le cas des multinationales. Il faut également noter que le l'outil REBOT développé par TJN notamment servira dans cas mais il sera important que les gouvernements soient accompagnés dans cette démarche à travers la recherche et le partage d'informations.

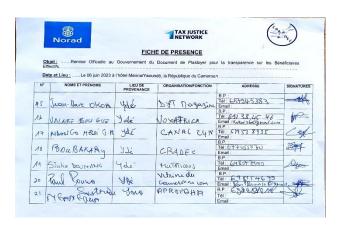
Dans la perspective d'éviter des futurs affaires GLENCORE et de passer la validation ITIE, il est important de mettre en œuvre des programmes de renforcement de capacités à la fois pour les agents de l'état, le journaliste et les OSC sur la pratique de la transparence dans les domaines de la fiscalité et de justice fiscale.





ANNEXE







Ob	sjet:Remise Officielle au		E DE PRESENCE Document de Plaidoyer pou	r la transparence sur les Béné	éficiaires				
Effectifs. Date et Lieu:Le 06 juin 2023 à l'hôtel Mérina/Yaoundé, la République du Cameroun									
N°	NOMS ET PRENOMS	LIEU DE PROVENANCE	ORGANISATION/FONCTION	ADRESSE	SIGNATURE				
80	DAVID Benadia	yde	OUT Television	B.P.: Tel: 696272529 Email: 292114 Dyohale	me.				
09	MOUNPAIN SOULETANOU	yde	Seps Actuals	B.P.: Tél: 694490227 Email: Amountain Orakos (on-	4				
10	SolomonTembang	Yaounte	The Guardian	B.P.: / / / / / / / / / / / / / / / / / / /	Fuge				
11	Aringyala Esthu	Ydí.	meil Generale	B.P.: Tel: 677 /8 39 96 Email: havhata // 1200-23	de				
12	TSALA NKULO GAEL	yde	ALPHA TELEVISION	B.P. :	ton sur				
11	BODO MANI DEAN BANE	Yde	EQUINORTV	B.P.: Tél: 646750441	-				
14	THEODORE EYEFFA	YDE -	DITELEVISION.	Email: Manigram Hodo Cyaliza Can B.P.: Tel: 67/0873 26	Muc				

	Norad	FICHI	TAX JUSTICE NETWORK E DE PRESENCE	Can	٥٠٠)				
Obiet:Remise Officielle au Gouvernement du Document de Plaidoyer pour la transparence aur les Benéficiaires Effectils. Date et Lieu;									
N'	NOMS ET PRENOMS	LIEU DE PROVENANCE	ORGANISATION/FONCTION	ADRESSE	SIGNATURE				
22	NKe There's micheline	GAD/MC	GAD/46	B.P.: Tel: 6533875506776593 Email:	76:				
23	mme Nguefack Elisabeth	Gaounde	GADIMembre	B.P.: Tel: 694,6757.64	世				
u	MBARA TIPANE Grille		Gray of Actions pour L. Divelopement 600	B.P.: Tel: 659276937	, Det				
25	Moscop Moran Ibahim	TIECHE	ITIE	Email: Cipanecy nlb @ yake. B.P.: fo bl. YASUNDE Tel: (74233139 Email: Indexophrahm@ yohoo.)	SHAF				
26	Barnaba	Yeorne	COMETCHS- LUS C	B.P.: GAZE Tel: 699934330 Email: should have Egonal. br	(llevel				
77	NESTIWA KAMON SIMONI	PAIN , Dicheno	FASA UNIVERSITE DE DE DECHANO (PADE)	B.P.: Jaa, Dilkon Tél: 197955164 - Email: Northalkange Oran Vision	(D)				
26	Like NG Engus	of accoundé	Journaliste IFRIKHAFM	B.P.: Til: 696985781	113				

ECONOMY The Guardian Post No 2806 Thursday June 08, 2023 Page 9

Combating illicit financial flows, tax evasion...:

Report urges gov't to improve beneficial ownership transparency in companies



